

**Dossier : 18 039**

**Minute : 8086**

**Copie No : 4**

---

**CERTIFICAT DE LOCALISATION**

---

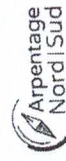
**Lot(s) : 6 207 912 ptie**

**Cadastre : Québec**

**Circonscription foncière : Richmond**

**Municipalité : Wotton**

---



285, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville G6P 4T2  
Tél.: 819 758-3774 - 1 877 758-3774

1141, av. St-Jacques, Plessisville G6L 2M4  
Tél.: 819 621-6404 - 1 877 758-3774

292, boul. Saint-Luc, Val-des-Sources J1T 2R1  
Tél.: 819 879-7115 - 1 877 758-3774

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE RICHMOND

**CERTIFICAT DE LOCALISATION**

**Rapport**

Je, soussigné, **DANY SAVARD**, arpenteur-géomètre, dûment qualifié pour exercer ma profession, certifie que dans le cadre de la préparation de ce certificat de localisation, j'ai vérifié les éléments mentionnés aux paragraphes 1 à 23 du premier alinéa de l'article 9 du Règlement sur la norme de pratique relative au certificat de localisation, à savoir :

1.- **Mandat**

À la demande de \_\_\_\_\_ j'ai procédé, le **20 juin 2024**, aux recherches concernant l'immeuble faisant l'objet du présent certificat de localisation.

2.- **Opération d'arpentage et désignation du bien-fonds**

Le **6 juin 2024**, j'ai effectué les mesurages de l'emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot **6 207 912**, du cadastre du Québec, municipalité de Wotton, circonscription foncière de Richmond.

**DESCRIPTION ACTUALISÉE:**

**Une partie du lot 6 207 912**

Une partie du lot **6 207 912**, du cadastre du Québec, municipalité de Wotton, circonscription foncière de Richmond, de figure régulière, borné et décrit comme suit: vers le nord-est par le lot 6 208 405 (6<sup>e</sup> Rang), mesurant le long de cette limite soixante mètres (60,00) selon un gisement de 128°28'14"; vers le sud-est par une partie du lot 6 207 912, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-trois mètres et trente-trois centièmes (83,33) selon un gisement

de 218°28'14"; vers le sud-ouest par une partie du lot 6 207 912, mesurant le long de cette limite soixante mètres (60,00) selon un gisement de 308°28'14" et vers le nord-ouest par une partie du lot 6 207 912, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-trois mètres et trente-trois centièmes (83,33) selon un gisement de 38°28'14".

**SUPERFICIE : 5 000,0 mètres carrés**

3. **Titre de propriété**

Selon le dernier titre d'acquisition,

seraient propriétaires de cet immeuble pour l'avoir acquis de **Monsieur Adrien Lessard**, aux termes d'un acte reçu devant Me Andréanne Veilleux, notaire, le 9 avril 2010 et inscrit au registre foncier du bureau de la publicité des droits de Richmond le **12 avril 2010** sous le numéro **17 066 539**.

4.- **Historique cadastral**

L'immeuble ci-haut désigné a été immatriculé au cadastre officiel du Québec comme étant le lot 6 207 912 en vertu de la réforme cadastrale, laquelle est en vigueur au registre foncier depuis le 28 avril 2021.

Le lot 6 207 912 remplace une partie du lot originaire 40, Rang 6, du cadastre du Canton de Wotton, lequel lot ayant été immatriculé audit cadastre en vertu du dépôt du cadastre originaire, lequel est en vigueur depuis le 16 février 1899.

5.- **Concordance entre les titres, le cadastre et l'occupation**

Les limites établies pour les fins du présent certificat de localisation sont basées sur le plan déposé au cadastre du Québec dudit immeuble et les titres de propriété.

Les dimensions appliquées lors du présent mandat correspondent à un immeuble de 5 000 mètres carrés où il existe des bâtiments, le présent propriétaire l'étant en plus grande étendue.

Selon les informations publiées au registre foncier de cet immeuble, aucune des limites de cet emplacement n'a fait l'objet d'un bornage.

6.- **Description des constructions et localisation**

Les constructions sont entièrement érigées à l'intérieur des limites de la propriété ci-dessus décrite.

Ces constructions sont une maison unifamiliale isolée à un étage, portant l'adresse municipale 156 du 6<sup>e</sup> Rang dont le parement extérieur est en brique et en clin d'aluminium, un garage à un étage avec revêtement en acier prépeint, une grange à un étage avec revêtement en tôle, une remise abritant un spa à un étage avec revêtement en clin de vinyle et une remise à un étage avec revêtement en clin de vinyle.

La position et les dimensions de ces structures figurent sur le plan ci-joint. Les mesures ainsi que les distances des structures aux limites de propriété ont été prises au revêtement.

7.- **Empiètements, surplomb**

Il n'y a aucun empiètement ni surplomb affectant cet emplacement.

8.- **Ouverture, vue, saillies et égout des toits en référence aux articles 983 et 993 à 996 du Code Civil du Québec**

Il n'y a pas d'ouverture à des distances moindres à un mètre et cinquante centièmes (1,50) des lignes latérales et arrière de la part des constructions érigées sur cet emplacement et également de la part des constructions érigées sur les lots adjacents.

Il n'y a aucun égout de toits affectant cet emplacement.

9.- **Mitoyenneté**

Les murs de ces constructions ne sont pas mitoyens.

10.- **Servitudes inscrites et autres constatations**

Il n'y a aucune servitude réelle ou apparente inscrite au registre foncier pour ou contre cet emplacement et aucune servitude n'est identifiée dans le dernier acte d'acquisition.

J'ai constaté la présence d'un branchement électrique, d'un poteau et d'un hauban au nord-est entre cette résidence et le réseau public.

11.- **Avis d'expropriation**

Selon le registre foncier, aucun avis d'expropriation ou de réserve pour fins publiques n'affecte l'emplacement.

12.- **Règlements de construction et de zonage**

L'immeuble est conforme au règlement municipal de lotissement en ce qui concerne ses dimensions et sa superficie.

Cet immeuble est situé à l'intérieur de la zone A3 et, selon leur aspect extérieur, les constructions qui s'y trouvent seraient autorisées dans cette zone.

Les constructions, incluant structures et dépendances, respectent le règlement actuel de construction et/ou de zonage quant aux marges de reculs.

Cet immeuble n'est pas situé à l'intérieur d'une zone patrimoniale ou d'une zone patrimoniale d'intégration indiquée au règlement de zonage.

Cet immeuble n'est pas situé à l'intérieur d'une zone de protection, d'une zone d'inondation ou d'une zone à risque établie par règlement municipal de zonage.

Cet immeuble est sujet à une rive de 10 mètres à protéger établie par le présent règlement municipal de zonage et telle que définie au sein du Règlement sur les activités dans les milieux humides, hydriques et sensibles (RLRQ, c. Q-2, r. 0.1).

13.- **Lois particulières**

a) **Protection du Territoire Agricole**

Cette propriété est incluse dans la zone agricole adoptée par décret en vertu de la loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles du Québec (RLRQ, c. P-41.1). Toutefois, elle bénéficie de droits acquis en vertu des articles 101 et 103 de la loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles du Québec, une maison y ayant été située sur le terrain avant et depuis le 13 juin 1980.

b) **Zonage aéroportuaire**

Le bien-fonds n'est pas situé à l'intérieur d'une zone aéroportuaire tel qu'établie par règlement adopté sous l'autorité de la Loi sur l'aéronautique (L.R.C., 1985 c. A-2).

c) **Zone d'inondation cartographiée**

Le bien-fonds n'est pas situé à l'intérieur d'une zone d'inondation cartographiée en vertu de la Convention entre le gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec relative à la cartographie et à la protection des plaines d'inondation et au développement durable des ressources en eau, signé en 1976 et ses modifications subséquentes.

d) **Loi sur le patrimoine culturel**

Selon le registre foncier, cette propriété ne constitue pas un bien patrimonial et n'est pas située en tout ou en partie à l'intérieur d'une aire de protection ou d'un site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002).

e) **Tribunal administratif du logement**

L'immeuble ci-dessus décrit ne semble pas présenter les éléments apparents d'un ensemble immobilier au sens de la Loi sur le tribunal administratif du logement (RLRQ, c. T-15.01).

**Système de mesure**

Toutes les dimensions dans le présent rapport sont en mètres (SI).

**Le plan**

Le plan ci-joint illustre l'immeuble ci-haut désigné, sa contenance et les principaux éléments qui l'occupent. Il fait partie intégrante du présent certificat de localisation.

**Utilisation de ce document**

Le présent certificat de localisation est un document comportant un rapport accompagné d'un plan dans lequel l'arpenteur-géomètre soussigné exprime son opinion sur la situation et la condition actuelle du bien-fonds ci-haut décrit par rapport aux titres de propriété, au cadastre, à l'occupation ainsi qu'aux lois et règlements pouvant l'affecter. Préparé aux fins d'une vente et/ou de financement par le soussigné, ce document ne peut être utilisé ou invoqué à des fins autres sans l'autorisation écrite de son auteur.

Les distances des structures par rapport aux limites de propriété n'ont été calculées et illustrées que pour permettre l'expression d'une opinion quant à l'application des lois et règlements pouvant affecter le bien-fonds. Elles ne doivent pas être interprétées comme fixant les limites définitives de la propriété.

**Certificat**

Je certifie que le présent rapport et le plan qui l'accompagne sont conformes aux renseignements obtenus par le mesurage et l'observation des lieux et à ceux fournis par les documents que j'ai pu recueillir.

Préparé à Victoriaville, ce **vingt et unième** jour du mois de **juin deux mille vingt-quatre** sous le numéro **8086** de mes minutes.

*Signé numériquement*

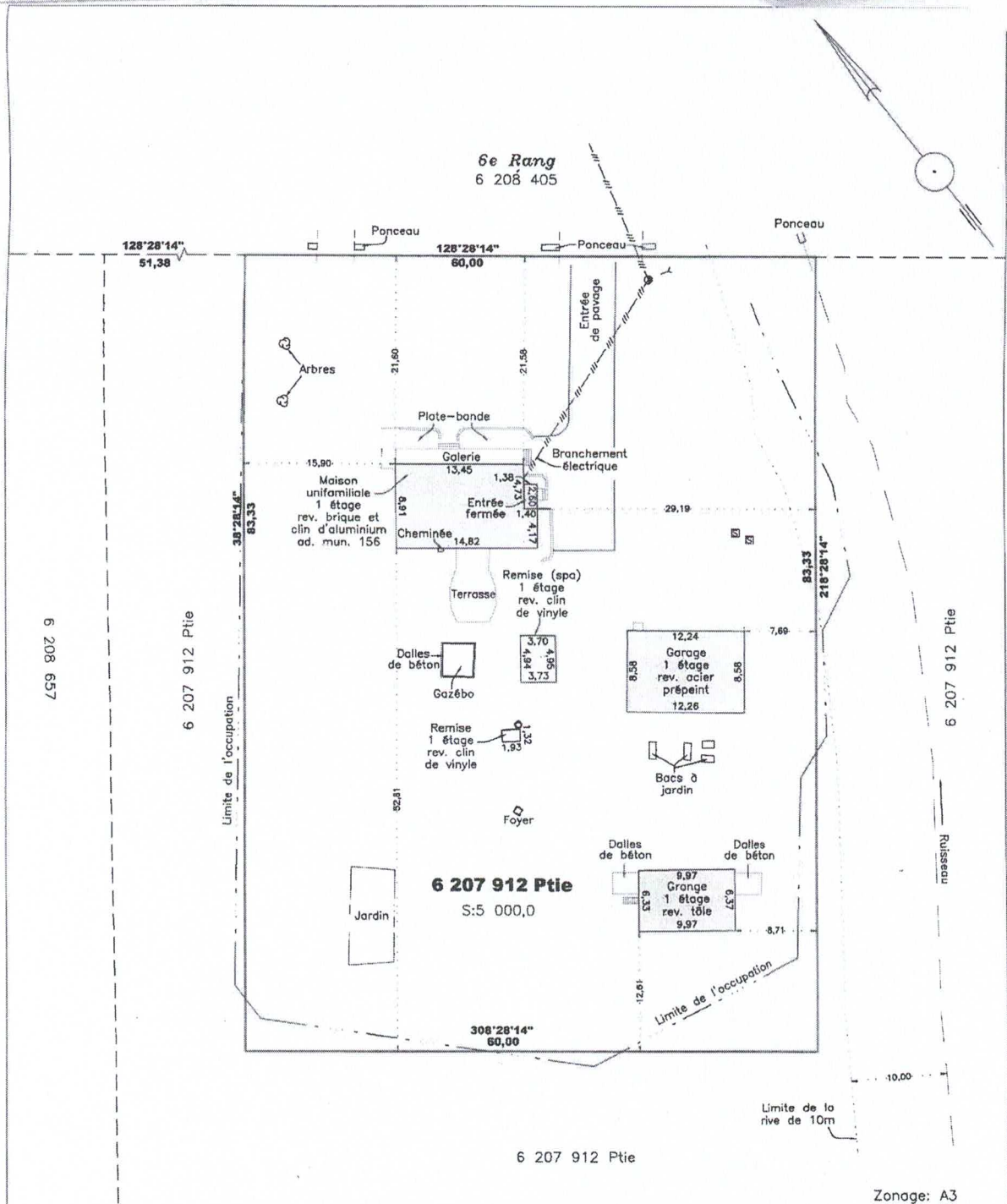
**DANY SAVARD**  
**ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

**VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL**

ÉMISE LE: 25/6/2024

  
**ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**





6e Rang  
6 208 405

6 208 657

6 207 912 Ptie

6 207 912 Ptie

6 207 912 Ptie  
S:5 000,0

Zonage: A3

<b>Légende</b>	⊙ Repère d'arpentage	⊙ Haie	—x— Clôture	—//— Ligne électrique
	⊙ Pot. corde à linge	⊙ Poteau	⌒ Hauban	⊠ Installation septique

**CERTIFICAT DE LOCALISATION**

Lot(s): 6 207 912 ptie  
Cadastre: Québec  
Circonscription foncière: Richmond  
Municipalité: Wotton  
Propriétaire(s):

N.B.: Les mesures sont en mètres.  
N.B.: Les mesures ainsi que les distances des structures aux limites de propriété ont été prises au revêtement.  
Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant font parties intégrantes du présent document. Ce Certificat de Localisation a été préparé pour des fins de vente et/ou de financement et il ne devra pas être utilisé pour d'autres buts sans l'autorisation écrite du soussigné.

**Arpentage Nord | Sud**  
Victoriaville, 819 758-3774  
Val-des-Sources, 819 879-7115  
Plessisville, 819 621-0404

Victoriaville, 21 juin 2024  
*Signé numériquement*  
DANY SAVARD  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Levé effectué le  
6 juin 2024  
VRAIE COPIE DE L'ORIGINAL  
ÉMISE LE *25/06/24*  
PAR: *[Signature]*  
arpenteur-géomètre

Échelle: 1:400    Dossier: 18 039    Minute: 8086